

Collège Paul Duez

Sections Sportives

DOSSIER DE CANDIDATURE

2021-2022

Pour les élèves désireux de suivre une formation sportive poussée en adéquation avec une poursuite des études sérieuses, le collège Paul Duez propose trois sections sportives scolaires.

OBJECTIFS

Les sections sportives scolaires offrent aux élèves volontaires la possibilité de bénéficier, après accord des familles, d'un entraînement plus soutenu dans une discipline sportive proposée par l'établissement, tout en suivant une scolarité normale. Ce complément de pratique sportive approfondie doit motiver les élèves en leur donnant l'occasion de progresser et d'être valorisés dans leur sport de prédilection. Il contribue ainsi à leur épanouissement et à leur réussite scolaire.

ORGANISATION

Le temps de pratique dans le cadre de la section sportive scolaire est intégré à l'emploi du temps de l'élève et ne se substitue pas aux horaires obligatoires d'EPS. Ce temps de pratique est de 4 heures hebdomadaire par élève, réparties en 2 séquences. Ces cours se déroulent le mardi de 16h à 18h et le vendredi de 10h à 12h.

Le volume maximum des pratiques sportives doit être pensé dans l'intérêt des élèves. Ainsi, l'équilibre entre le temps de pratique sportive, le temps consacré à l'étude des autres disciplines et les temps de repos doit être une priorité lors de l'élaboration de l'emploi du temps de la section.

SUIVI MEDICAL

Le suivi médical relève du dispositif législatif et réglementaire en vigueur. Une collaboration avec le Centre Medico Sportif de Cambrai permet à tous les élèves inscrits en section sportive d'effectuer une visite médicale réalisée par un médecin sportif durant l'année scolaire.

LES COMPETITIONS SPORTIVES

Les élèves inscrits en section sportive scolaire sont incités à adhérer à l'association sportive de l'établissement afin de participer aux compétitions organisées par l'Union nationale du sport scolaire (UNSS), dans le respect de ses règlements.

L'EVALUATION

Au collège, les connaissances et les compétences développées dans l'ensemble des activités pratiquées au sein de la section sportive scolaire sont partie intégrante du processus d'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences. Elles sont prises en compte pour sa validation. Les acquisitions ainsi effectuées au cours de ces activités sont portées sur le livret personnel de compétences, et une note trimestrielle est prise en compte dans le bulletin intégrant à la fois le niveau sportif de l'élève mais aussi son investissement et son comportement durant les cours de section.

COMMENT POSTULER ?

Veillez remplir le dossier de candidature suivant et le retourner au Secrétariat du Collège Paul Duez pour le **Vendredi 16 avril 2021** délai de rigueur. Passée cette date, la candidature pourra être rejetée.

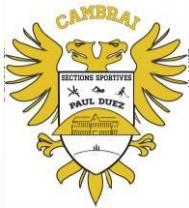
Cette demande engage l'élève à suivre le cursus de section sportive jusqu'à son terme en fin de 3^o et à respecter le règlement intérieur spécifique aux sections sportives du collège.

Tous les avis sollicités devront être remplis convenablement, motivés, datés et signés. Dès que le formulaire sera dûment complété, le faire parvenir au chef d'établissement qui lui seul prendra la décision finale.

Pour nous contacter :

@ : sectionsportivepaulduet@gmail.com

Tél : 06.84.77.12.01



DOSSIER DE CANDIDATURE

IDENTITE DU CANDIDAT

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

Adresse :

.....

Téléphone : / / / /

Classe fréquentée en 2020-2021 :

Etablissement scolaire fréquenté en 2020 - 2021 :

CANDIDATURE EN SECTION SPORTIVE

- Natation
- Judo
- Hockey sur gazon

AVIS DE L'ENTRAINEUR EN CLUB

Nom de l'entraîneur :

Avis favorable

Avis défavorable

Avis motivé :

.....
.....
.....

CONDITIONS D'ACCEPTATION DU DOSSIER

- Présenter un dossier scolaire satisfaisant sur le plan scolaire et comportemental.
- Fournir l'avis du Professeur des Ecoles ou du Professeur principal.
- En raison du contexte sanitaire actuel, exceptionnellement cette année nous n'exigeons pas une licence dans un club fédéral pour l'année 2020-21 néanmoins un certain niveau de pratique et de connaissance dans la discipline choisie est requis. Ce niveau sera évalué courant septembre.

Attention !

Si le collège Paul Duez n'est pas votre collège de secteur, vous devez OBLIGATOIREMENT faire une demande de dérogation à la carte scolaire. Pour cela il vous suffit d'en faire la demande auprès du directeur de l'école primaire actuelle.

AUTORISATION PARENTALE

Jesousigné(e) Monsieur, Madame..... responsable
légal de..... déclare avoir pris connaissance de la
nature des épreuves physiques d'admissibilité.

Fait à le

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») :